une partie des avances et cette perspective aiderait considérablement à l'établissement d'une semblable association. Nous ne sommes pas surpris des objections et du découragement qu'on cherché à jeter sur ce mode: quelques individus qui ont intérêt à tenir les canadiens en dehors des entreprises commerciales ou à ne les y laisser entrer que d'une manière secondaire ; mais ce qui a lieu de nous étonner c'est qu'on les croie sur parole et qu'on ne veuille pas essayer de prendre une fois une position au premier rang. Le moment est propice. Avec de l'unanimité, du bon vouloir, de la confiance, les canadiens pourraient établir une société qui n'aurait pas pour seul résultat de donner du pain, du vin et un lit, à des hommes qui ne veulent que du travail, mais qui serait le fondation d'une ère nouvelle, qui inoculerait chez nous, par le fait qui a du succès l'esprit d'entreprise et d'industrie dont on ne voit encore point de que les germes.

N'y aurait-il pas moyen de former une société par actions de £1, payables en plusieurs termes. Les personnes riches pourraient y monter leur actionnaire tout en laissant à leurs compatriotes moins aoyennes aisances la latitude de y apporter leur quote part. Nous croyons que sur le crédit d'une pareille association on pourrait obtenir les materiaux nécessaires, de sorte que l'argent déboursé irait tout droit au soulagement des ouvriers. L'offre généreuse que Mr. Mann a faite de son chantier et de ses usines faciliterait considérablement une telle entreprise. Nous le répétons ; cela vaut la peine de revenir sur ses premiers pas. Que le comité nommé par les citoyens y songe, se consulte et appelle une assemblée publique pour soumettre le résultat de ses délibérations. Chacun est bien disposé ; mais trop de chaleur et de zèle fait presque toujours aux meilleures intentions ; c'est un fait bien heureux que les canadiens ont hérité quelque de leurs ancêtres ; mais qu'ils ont eu la sagesse de leur conserver, demandons un peu plus l'intervention de leur intelligence. Rendons démontrer plus l'urgence d'organiser une association pour faire travailler, que l'insuffisance des ressources qu'on aura portées aux indigents par le moyen des donations toutes généreuses de l'élite de nos concitoyens. Lorsque les quatre cinq cents louis collectés auront été distribués (et ils le seront bien vite) il n'en resterra que le souvenir et de nouveaux besoins.

Corporation.

Dans sa dernière séance le conseil de ville d'autres procédés a entendu la lecture du rapport du comité spécial nommé pour s'enquérir des affaires de la corporation et chercher les moyens de liquiter ses dettes. En voici le résumé :—

Le comité est d'opinion qu'avant de recommander aucune taxe sur les citoyens on devrait faire les réductions suivantes dans les salaires:—

1o. Que l'allocation annuelle du Maire soit £150.

2o. Que le comité n'a pu s'accorder sur le salaire du greffier de la ville ; deux des membres voulant de le fixer à £325, un à 300 et deux à £250.

3o. Que l'inspecteur des chemins soit continué à £250.

4o. Que le trésorier soit aussi continué à £50.

5o. Que tout l'ouvrage des bureaux des trois derniers officiers soit fait par eux-mêmes ou à leurs frais.

6o. Que le salaire de l'assistant-inspecteur des chemins soit de £110.

7o. Que l'emploi d'avocat de la corporation soit aboli.

8o. Que le messager continue à recevoir £48.

9o. Que les clercs des marchés remplissent les fonctions sans Assistants.

10o. Que les emplois de clercs-assistants des marchés soient abolis.

11o. Que les clercs de la Basse-Ville et du marché St. Paul ne reçoivent pas d'autre que les emoluments provenant des droits de pesée.

12o. Qu'on accorde une aide de £50 au clerc du marché de la Haute Ville en considération de l'exiguité des des, émoluments provenant des pesées.

13o. Que la pension de Mr. Larue devrait être continuée à £100.

14o. Qu'il faut prendre des mesures pour faire retrancher les pensions de Messrs. Doucet et Johson.

Quant au département du feu, le comité n'a pu s'accorder, mais le plan qui suit a été proposé :—

1o. D'abolir la taxe sur les cheminées.

2o. De discontinuer de payer les pompiers.

3o. D'abolir l'emploi d'inspecteur du département du feu.

4o. D'abolir la charge d'inspecteur du ramonage des cheminées.

Au lieu des arrangements actuels, le comité propose d'engager des compagnies de pompiers à donner leurs services gratuitement, avec les avantages que la loi leur accorde en pareil cas. Qu'un capitaine général soit le commandement de la direction du département des incendies, avec un salaire annuel de £100.

Le total de réduction se monterait par ces arrangements à £1,000.

Voila au moins quelque bien palpable.

UN PETIT MOT A REFORMES.

N'y aurait-il pas moyen de faire quelque réduction dans les salaires des principaux officiers de l'Etat. Voici à peu près ce que coûte le ministère.

1o. LE CONSEIL EXECUTIF. *Seize mille cinq cents piastres.*

2o. LE BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS. *Neuf mille six cents piastres.*

3o. BUREAU DU GREFFIER. *Quatre mille neuf cents piastres.*

4o. BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL. *Neuf mille sept cents piastres.*

5o. BUREAU DE L'INSPECTEUR-GENERAL. *Quinze mille huit cents piastres.*

Les douanes, le département des terres de la couronne, celui de l'auditeur-général et l'administration de la justice absorbent ce qui reste des trois cent vingt mille piastres de la liste civile. Si le ministère libéral veut exercer ses ciseaux il y a large marge à tailler et belle occasion de montrer qu'il travaille véritablement pour le peuple. L'éducation attend, le livre ouvert, pour recevoir quelques rognures. Qu'on ôte un quart des salaires des employés publics pour payer des maîtres d'école et tout le monde applaudira. C'est le meilleur moyen qu'ont nos ministres de se consolider sur leurs sièges. Après cela nous attendrons patiemment les changements qu'on voudra faire dans le grimoire des lois.

Le siège du Gouvernement est définitivement fixé.

Enfin la grande question, qui, depuis deux ans, a tenu tous les esprits dans une pénible attente, se trouve tranchée, à la grande satisfaction de..... Un moment ; il paraît que rien n'est encore terminé, malgré les indiscrétions confidentielles des gazettes plus ou moins pas autorité. Une lettre de Kingston venant d'une source authentique annonce que Montreal sera la capitale du Canada ; une autre lettre, écrite par une personne bien renseignée, déclare que Quebec sera bientôt au contraire réhabilitée dans son ancienne dignité et que la première session du parlement se tiendra dans son enceinte ; mais une troisième lettre d'une incontestable autorité, assure qu'il n'a nullement été question du gouvernement dans les délibérations du ministère. Ainsi donc ceux des bons citoyens de Québec qui comptaient sur le retour des officiers publics pour la réhisation de quelques espérances pourront pendant quelque tems encore se sucer les pouces et crier au gardien du télégraphe : Sentinelle, mon ami, sentinelle ne vois-tu rien venir ? A quoi celui-là répondra : Je ne vois que la neige qui poudroie, un chien qui aboie, un propriétaire de maison à louer qui larmoie ; mais pas plus d'officiers publics que dans le trou de mon telescope.

Les journaux tories des deux Canadas ne cessent de faire entendre mille menaces de révolte, de guerre civile, de déclarations d'indépendance. En vérité nous félicitons du fond du cœur la Reine Victoria de ce que ses possessions américaines n'ont jamais été peuplées de rédacteurs de gazettes, car il y a longtems qu'elle les aurait abandonnées ou qu'ils se seraient entrecoupés la gorge. Oh ! ces éditeurs ! ce sont d'enragés batailleurs ; le monde serait sans cesse à feu et à sang si seulement on suivait..... leurs conseils.

HUMANITÉ LOYALE.

Voici ce qu'on lit dans le *Herald* :—

" Les médecins de son Excellence savent très bien ; qu'elle ne peut en rétablir ; que nul homme ne peut vivre avec une maladie comme la sienne. Quelques semaines—quelques jours—termineront une carrière dont le cours politique récent a taché l'excellence d'une vie entière, et avec lui mourra le plus déshonorant cabinet qui ait jamais été tiré du rebut de la société ! "

Qu'en dites-vous ?—Oh il n'y faut pas faire attention ; c'est le *Herald* qui parle ainsi ! Eh ! bien maintenant lisez ce que dit le *Transcript* :—

" Avant peu de semaines probablement, le compte de son Excellence sera revisé par une cour plus haute que le peuple du Canada ou que le parlement impérial de la Grande Bretagne ; nous ne censurerons donc pas en ce moment sa politique, son Excellence a été trompée et égarée par ses conseillers ; pour eux approche un jour de rétribution où l'intrigue et la fourberie ne les sauveront pas."

Les anciens volontaires du Haut-Canada ont eu la vaillantise de dîner ensemble en commémoration de la révolte de Toronto, 1837. Quand nous avons vu l'annonce de cette suspecte célébration, nous commençâmes à craindre que ce ne fût quelque signe lugubre du *grand coup* annoncé par les journaux tories. Nous avons aujourd'hui la satisfaction de tranquilliser nos lecteurs. Il ne s'est pas frappé, mais par exemple on a bu force de *grands coups*. C'était sans doute ce que pressentait le *Herald* qui s'y connaît.

Les bulletins sanitaires des médecins de sir Chs. Bagot continuent à annoncer du mieux ; mais le *Times* de Montréal, qui est en position de tenir ses nouvelles de bonne part, dit que dans le cas même où son Excellence se rétablirait entièrement elle ne pourra pas supporter la fatigue des affaires et n'y prendra plus aucune part active. Le successeur du gouverneur actuel pourra bien suivre ses traces ; continuer sa politique ostensible ; mais sera-t-il pour les canadiens un ami aussi bien disposé ? aura-t-il le courage d'encourir les grossiers outrages qui ont assailli son prédécesseur jusques au bord de la tombe ? C'est ce qu'on peut désirer mais qu'il est difficile d'espérer.

Depuis que la police rurale est tombée, les commandants des corps qui la composaient, les magistrats subalternes et tous leurs acolytes trouvent qu'il n'y a plus d'ordre dans le pays et jurent que Sir Chs. Bagot est le plus grand désorganisateur qui ait jamais mis les pieds dans le pays. Papineau, lui-même, à leurs yeux est un ange de fidélité à côté de ce gouverneur-là. Quant à nous, nous pensons que la police rurale est le seul défaut auquel on ne trouve aucune vertu à enrégistrer dans les gazettes.

Jeudi dernier un incendie s'est déclaré dans une partie de l'ancien collège des Jesuites aujourd'hui casernes anglaises. On s'est rendu maître du feu avant qu'il ait commis de grands ravages. Quatre soldats ont profité de la confusion pour prendre la clef des champs ; nous ne savons s'ils ont été arrêtés dans leur fugitive excursion. Ce jour-là des trompettes qui annonçaient cette escapade parcouraient les chemins en dehors de la ville donnant impitoyablement la chair de poule à toutes les bonnes femmes des faubourgs qui ne savaient quoi redouter, les tories, les bostonnais ou les tremblements de terre d'un journal de cette ville.